

Mémoire pour les consultations prébudgétaires en prévision du budget de 2020

Présenté par Enbridge

Le 1^{er} août 2019

À propos d'Enbridge Inc.

Enbridge Inc. est la première société d'infrastructures énergétiques en Amérique du Nord. Nous fournissons de manière sûre et fiable l'énergie dont les gens ont besoin, car nous voulons alimenter leur qualité de vie. Nos principales activités s'exercent dans les secteurs suivants : oléoducs, un réseau de pipelines qui transporte environ 25 % du pétrole brut produit en Amérique du Nord; transport de gaz et services intermédiaires, qui assure le transport de près de 20 % du gaz naturel consommé aux États-Unis; et services publics et production d'énergie électrique qui desservent quelque 3,7 millions de particuliers en Ontario et au Québec grâce à une capacité nette de production d'énergie renouvelable d'environ 1 600 mégawatts (MW) en Amérique du Nord et en Europe. Les actions ordinaires de la société se négocient sur les bourses de Toronto et de New York sous le symbole ENB. Pour en savoir plus, consultez www.enbridge.com.

Recommandation 1 : Reconnaître l'importance du gaz naturel dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

Recommandation 2 : Relever les défis en matière de compétitivité grâce à la superposition de cadres de tarification du carbone et de la réglementation climatique.

Recommandation 3 : Veiller à ce que l'environnement fiscal au Canada soit concurrentiel à l'échelle mondiale afin de stimuler l'investissement.

À propos d'Enbridge

Enbridge est la plus importante société d'infrastructures énergétiques en Amérique du Nord. Enbridge possède un réseau stratégique d'oléoducs et de gazoducs, le troisième service de distribution de gaz en importance en Amérique du Nord et des actifs considérables dans la production d'énergie renouvelable. Notre raison d'être est d'alimenter la qualité de vie des gens. C'est ce que nous faisons en livrant en toute sécurité près des deux tiers des exportations canadiennes de pétrole brut aux États-Unis et environ 20 % de tout le gaz naturel consommé aux États-Unis. Nous avons également une capacité nette de production d'énergie renouvelable d'environ 1 600 mégawatts (MW) en Amérique du Nord et en Europe. Avec des actifs dans plusieurs pays, nous prenons des décisions d'investissement pour faire des affaires là où il est logique de le faire. Enbridge saisit les occasions de créer des infrastructures qui répondent aux besoins des clients canadiens et qui donnent accès aux marchés mondiaux en pleine croissance.

Introduction

L'Amérique du Nord offre une occasion en or de devenir un grand exportateur d'énergie, car la demande mondiale d'énergie devrait augmenter de plus de 25 % d'ici 2040¹. L'énergie acheminée par Enbridge sera nécessaire pour répondre à la demande pendant la transition vers une économie à faibles émissions de carbone d'ici 2040 et au-delà. L'Amérique du Nord, qui fonctionne en tant que bloc unique, possède un avantage concurrentiel qui repose sur un approvisionnement énergétique à faible coût, sur des chaînes d'approvisionnement et des marchés du travail étroitement intégrés, ainsi que sur les technologies visant à réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES).

Il importe également de reconnaître que l'investissement continu dans les infrastructures est essentiel à la livraison de pétrole et de gaz, ce qui sera encore nécessaire pour maintenir la sécurité et l'abordabilité de l'énergie selon diverses projections des changements climatiques, y compris les scénarios climatiques de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Il faudra également accroître les investissements dans les infrastructures énergétiques existantes pour faire face aux répercussions physiques et aux risques des changements climatiques.

Enbridge est heureuse de formuler des commentaires sur le thème de cette année, L'Urgence climatique : la transition requise vers une économie faible en carbone.

Enbridge recommande les mesures suivantes :

- 1) Reconnaître l'importance du gaz naturel dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.
- 2) Relever les défis en matière de compétitivité grâce à la superposition de cadres de tarification du carbone et de la réglementation climatique.
- 3) Veiller à ce que l'environnement fiscal au Canada soit concurrentiel à l'échelle mondiale afin de stimuler l'investissement.

¹ *Perspectives énergétiques mondiales 2018*, Agence internationale de l'énergie.

Recommandations

1. Reconnaître l'importance du gaz naturel pour favoriser la transition vers une économie à faibles émissions de carbone

En tant que ressource rentable et peu polluante, le gaz naturel est une option efficace pour réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre et constitue un complément fiable et rapide à l'énergie renouvelable intermittente. Alors que le monde s'oriente vers un avenir énergétique à faibles émissions de carbone, le gaz naturel jouera un rôle vital en tant que combustible de remplacement du charbon pour la production d'électricité, de source de chauffage domestique à faible teneur en carbone, de carburant produisant moins d'émissions pour les véhicules lourds et les grands parcs de véhicules, ainsi que de complément à la croissance de l'énergie renouvelable.

Il faut encourager et soutenir le passage à des combustibles à plus faible intensité de carbone, le cas échéant, notamment lorsqu'il est possible de réduire davantage les coûts énergétiques. Nous croyons que le gaz naturel joue, et continuera de jouer, un rôle essentiel pour répondre à la demande de la société en énergie et – parce qu'il s'agit d'un combustible à plus faible intensité de carbone que d'autres hydrocarbures – pour soutenir les objectifs mondiaux de réduction des émissions de GES. Par exemple, le gaz naturel comprimé est 40 % moins cher et produit 20 % moins d'émissions de GES que le diesel. Le gaz naturel est un élément indispensable de l'approvisionnement énergétique du Canada et il est essentiel pour répondre aux demandes régulières et de pointe de façon rentable, fiable et sécuritaire.

i. Gaz naturel renouvelable (GNR)

Bien que le gaz naturel demeure le combustible classique le plus propre, le GNR constitue une première étape importante pour offrir aux consommateurs de gaz naturel la possibilité d'écologiser le réseau existant de gaz naturel. Le remplacement de 5 % de l'approvisionnement en gaz naturel du Canada par du GNR pourrait réduire les émissions de 10 à 14 mégatonnes d'équivalent de dioxyde de carbone (Mt d'éq. CO₂). Nous encourageons le gouvernement fédéral à appuyer la proposition de politique de l'Association canadienne du gaz pour le programme canadien d'innovation en matière de gaz renouvelable (le « Fonds »). Le Fonds prévoit une affectation de 750 millions de dollars pour appuyer le déploiement de projets de GNR, la commercialisation des technologies et l'amélioration des capacités de recherche et développement (R-D) des laboratoires fédéraux sur le GNR. Les possibilités de production de GNR sont nombreuses et peuvent avoir des répercussions importantes à l'échelle locale (municipale), notamment dans les usines de traitement des eaux usées et les sites d'enfouissement. La combinaison de ces avantages reliera les nouveaux approvisionnements de GNR au réseau d'infrastructure de gaz naturel du pays et fera du Canada un chef de file mondial de la production de GNR. Par conséquent, le Canada réalisera d'importantes réductions d'émissions de GES qui contribueront à l'atteinte de ses cibles de 2030. Le Fonds appuierait également les principaux objectifs stratégiques du gouvernement fédéral, notamment la Norme sur les combustibles propres (en offrant un meilleur moyen de respecter l'obligation de conformité relative au gaz naturel) et la réduction des émissions de méthane (en captant les émissions de méthane provenant des déchets forestiers, agricoles et organiques).

ii. Réduire la dépendance au diesel dans les collectivités rurales et éloignées

Étendre le réseau de gaz naturel aux collectivités rurales, des Premières Nations et du Nord offre une solution rentable et permet de réduire les émissions de GES. Plus précisément, le gaz naturel liquéfié et le

gaz naturel comprimé peuvent constituer des solutions plus rentables pour les collectivités éloignées, car le raccordement est moins coûteux que l'exploitation des pipelines de distribution classiques. Le gaz naturel offre également aux collectivités et aux entreprises du pays des possibilités supplémentaires d'accroître davantage l'efficacité et de réduire les coûts énergétiques (p. ex. par la gestion de la demande), de réduire les émissions de GES (p. ex. par l'utilisation volontaire du GNR) et de renforcer la résilience énergétique (p. ex. par la production combinée électricité-chaleur).

Recommandation : Reconnaître l'importance du gaz naturel dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

2. Superposition des cadres de tarification du carbone et de la réglementation climatique

L'effet cumulatif des mesures gouvernementales (p. ex. celles du Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques [CPC], y compris la Norme sur les combustibles propres, la réglementation sur le méthane et le système de tarification fondé sur le rendement [STFR]) et des facteurs externes (p. ex. le régime fiscal par rapport à celui des États-Unis, l'ALENA et les tarifs) fait du Canada un endroit moins attrayant pour les investisseurs.

Enbridge appuie la tarification du carbone qu'elle reconnaît comme un mécanisme susceptible d'influer sur la consommation d'énergie et l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de GES du Canada. Cela dit, les lois sur le climat comme le CPC doivent être comprises comme faisant partie d'un ensemble plus vaste d'enjeux qui ont une incidence sur la compétitivité globale du Canada.

Par exemple, les répercussions de la « superposition » des règlements implicites sur la tarification du carbone, comme la Norme sur les combustibles propres, le STFR ou la réglementation sur le méthane, se traduisent par des coûts plus élevés pour l'industrie et les consommateurs finaux, particulièrement dans les provinces et territoires où il existe déjà un mécanisme explicite de tarification du carbone, comme le système de plafonnement et d'échange ou une taxe sur le carbone. L'abordabilité de l'énergie est une préoccupation majeure, et les répercussions des mécanismes implicites supplémentaires de tarification du carbone doivent être soigneusement pesées pour veiller à ce que l'énergie demeure abordable pour les ménages et faire en sorte que les entreprises et les industries demeurent concurrentielles par rapport à d'autres administrations qui ne sont peut-être pas assujetties aux mêmes règlements (p. ex. mesures relatives aux fuites de carbone). Il faut envisager la réduction des émissions de GES de manière à établir un équilibre entre environnement, économie et énergie abordable. Enbridge est en faveur d'une plus grande souplesse dans l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de GES du Canada, y compris l'utilisation de crédits compensatoires et de résultats d'atténuation transférés à l'échelle internationale en vertu de l'article 6 de l'Accord de Paris.

Recommandation : Relever les défis en matière de compétitivité grâce à la superposition de cadres de tarification du carbone et de la réglementation climatique.

3. Environnement fiscal concurrentiel

La taxe constitue une importante facette de la compétitivité globale : 1) l'environnement fiscal est un facteur incitatif ou dissuasif pour l'industrie au moment de décider d'investir des capitaux à long terme; 2) la taxe est un instrument politique (national) dont le gouvernement peut se servir pour encourager les investissements en capitaux. Une fois la réglementation américaine établie et quand les choses seront plus claires quant aux effets de la réforme fiscale entreprise aux États-Unis sur les sociétés américaines et les multinationales

étrangères, le Canada devra s'assurer que son régime fiscal est concurrentiel. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), « le gouvernement devrait revoir son régime fiscal pour s'assurer qu'il demeure efficient – prélever suffisamment de revenus pour financer les dépenses publiques sans imposer de coûts excessifs au chapitre de l'économie –, équitable et qu'il favorise la compétitivité de l'économie canadienne² ».

Le Canada devrait :

- abaisser les taux d'imposition des sociétés, si nécessaire, pour être concurrentiel; cette baisse devrait être assumée également par les deux paliers de gouvernement;
- accélérer les frais d'amortissement similaires à ceux en place aux États-Unis, donnant aux entreprises une déduction fiscale immédiate de 100 % sur les achats d'immobilisations admissibles;
- entreprendre une réforme générale pour moderniser et simplifier la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada, ainsi que le système de transfert des pertes fiscales;
- pour alléger les pressions sur les liquidités des entreprises, il faut diminuer de 50 % les impôts sur les appels ou réduire le délai de règlement des appels.

Recommandation : Veiller à ce que l'environnement fiscal au Canada soit concurrentiel à l'échelle mondiale afin de stimuler l'investissement.

Conclusion

Enbridge est heureuse d'avoir l'occasion de contribuer au budget de 2020. À titre de plus grande entreprise d'infrastructures énergétiques en Amérique du Nord et de contributeur important à la croissance économique du Canada, nous demeurons prêts à collaborer avec le gouvernement pour trouver des solutions novatrices et à travailler à l'adoption d'une approche qui établit un équilibre entre environnement, économie et énergie abordable.

² <https://globalnews.ca/news/4348160/canada-oecd-corporate-taxes-cut/>.